

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020498 – AMR 19/015/02

Action complémentaire sur l'AU 176/02 (AMR 19/007/02 du 12 juin 2002)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

MENACES DE MORT / IMPUNITÉ Nouveau motif de préoccupation : CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

BRÉSIL

Agisandro da Costa Pereira (h), président de l'Ordem dos Advogados do Brasil (OAB, Ordre des avocats du Brésil)

les membres de sa famille et ses collègues

Maria Aparecida Denadai (f), avocate

Izaias Santana Rocha (h), président du Conseil des droits humains de l'État, une coalition d'organisations non gouvernementales (ONG)

Nouvelles personnes menacées :

les membres de l'OAB et les défenseurs des droits humains de l'État de l'Espírito Santo

Londres, le 26 juillet 2002

Le 25 juillet, en début de soirée, un attentat à l'explosif a été commis dans des locaux de l'Ordem dos Advogados do Brasil (OAB, Ordre des avocats du Brésil), à Vitória, capitale de l'État de l'Espírito Santo. L'explosion, qui n'a heureusement fait ni morts, ni blessés, a eu lieu pendant une cérémonie d'accueil de nouveaux membres de l'OAB. Agisandro Pereira, président de l'OAB, ainsi que 130 autres avocats et fonctionnaires se trouvaient dans le bâtiment au moment de la déflagration. L'escorte d'Agisandro Pereira, constituée de policiers fédéraux, était également présente. Amnesty International est vivement préoccupée par la sécurité de cet homme et des autres membres de l'OAB, ainsi que celle des défenseurs des droits humains de l'Espírito Santo, qui reçoivent régulièrement des menaces de mort.

Agisandro Pereira et des membres de l'OAB de l'Espírito Santo ont également été menacés de mort par téléphone récemment. Le 23 juillet, alors qu'un groupe de membres avait prévu d'aller accueillir Agisandro Pereira à l'aéroport de Vitória le lendemain, un des directeurs de l'association a reçu un appel anonyme au cours duquel le correspondant a déclaré : « *C'est bien, là-bas [à l'aéroport], on pourra tous vous descendre à la mitrailleuse* ». Quelques heures après l'attentat, le 25 juillet, une personne anonyme a téléphoné à l'OAB et a déclaré : « *Nous allons tous vous faire sauter d'un seul coup* ».

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cet attentat, qui a détruit des toilettes au quatrième étage du bâtiment, montre que certains des acteurs du crime organisé qui opèrent dans l'Espírito Santo sont prêts à aller très loin pour intimider leurs adversaires. Amnesty International dénonce depuis longtemps les liens qui semblent exister entre l'organisation policière *Scuderie Detetive le Coq* (SDLC), ainsi nommée en souvenir du détective le Coq, les atteintes aux droits humains et l'ampleur du crime organisé dans cet État. Par ailleurs, le mouvement de défense des droits humains craint que la récente décision, prise par le procureur général fédéral, de ne pas soutenir les recommandations d'intervention fédérale dans l'Espírito Santo n'ait été perçue comme un signe d'encouragement par les groupes criminels, qui ont multiplié les actes de terrorisme et d'intimidation contre leurs opposants.

Au début du mois, le *Conselho de Defesa dos Direitos da Pessoa Humana* (Conseil de défense des droits de la personne humaine) du ministère fédéral de la Justice avait recommandé une intervention fédérale dans l'Espírito Santo. Cependant, le procureur général fédéral, à la suite d'une rencontre avec le Président Fernando Henrique Cardoso, a refusé cette intervention. Amnesty International craint fort que la décision du procureur général fédéral n'ait été dictée par des considérations politiques et électorales, car aucun motif juridique n'a encore été fourni publiquement pour la justifier (voir les bulletins d'information 115/02, AMR 19/009/02 du 5 juillet 2002 et 117/02, AMR 19/010/02 du 9 juillet 2002). Le ministre de la Justice, le responsable de la police fédérale et de nombreux autres responsables fédéraux ont démissionné en signe de protestation. Le nouveau ministre de la Justice a préféré à une intervention exclusivement fédérale l'envoi d'une équipe spéciale, essentiellement composée de policiers fédéraux, et ayant pour mandat d'enquêter sur le crime organisé et d'assurer la protection des personnes menacées dans l'Espírito Santo. Certains membres de cette équipe sont déjà arrivés dans cet État.

Les dangers auxquels sont confrontés les défenseurs des droits humains de l'Espírito Santo ont été évoqués dans la déclaration faite le 25 juillet à l'issue de la deuxième consultation internationale sur les défenseurs des droits humains des Amériques, qui s'est tenue au Guatemala.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en portugais ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par l'attentat à l'explosif perpétré le 25 juillet dans les locaux de la section de l'*Ordem dos Advogados do Brasil* (OAB, Ordre des avocats du Brésil) de l'État de l'Espírito Santo ;
- exhortez les autorités fédérales à prendre les mesures qu'Agisandro da Costa Pereira, les autres membres de la section de l'OAB de l'Espírito Santo et les défenseurs des droits humains de cet État jugeront nécessaires pour que leur protection soit assurée, compte tenu de ce récent acte de terrorisme et des menaces de mort dont ces personnes sont régulièrement la cible ;
- dites-vous préoccupé par le fait que la récente décision, prise par le procureur général fédéral, de refuser une intervention fédérale dans l'Espírito Santo a apparemment encouragé les acteurs du crime organisé à intensifier leurs activités dans cet État, comme le montre l'attentat à l'explosif perpétré dans les locaux de l'OAB ;
- appelez les autorités fédérales à veiller à ce que l'équipe spéciale envoyée dans l'Espírito Santo bénéficie de façon durable du soutien politique et financier dont elle a besoin pour mener à bien sa mission ;
- demandez instamment que l'équipe spéciale soit clairement mandatée pour enquêter sur les atteintes aux droits humains et l'impunité qui perdurent depuis longtemps dans l'Espírito Santo, et que les responsables présumés soient déférés à la justice.

APPELS À :

Président du Brésil :

Exmo. Sr. Presidente da República Federativa do Brasil
Sr. Fernando Henrique Cardoso
Gabinete do Presidente
Palácio do Planalto, 3º andar, sala 25
70150-900 Brasília – D.F., Brésil

Télégrammes : Gabinete do Presidente, Brasília – D.F., Brésil

Fax : + 55 61 411 2222 / 224 0289

Formule d'appel : *Vossa Excelência*, / Monsieur le Président,

Ministre fédéral de la Justice :

Exmo. Sr. Ministro da Justiça do Brasil
Paulo de Tarso Ramos Ribeiro
Ministério da Justiça
Esplanada dos Ministérios, Bloco « T »
CEP 70064-900 Brasília – D.F., Brésil

Télégrammes : Ministério da Justiça, Brasília – D.F., Brésil

Fax : + 55 61 322 6817 / 225 9089

Formule d'appel : *Vossa Excelência*, / Monsieur le Ministre,

Secrétaire d'État aux droits humains du Brésil :

Sr. Paulo Sergio Pinheiro
Secretaria de Estado dos Direitos Humanos
Ministério da Justiça
Esplanada dos Ministérios
Bloco T, 4º andar, Sala 420
70064-900, Brasília - D.F., Brésil

Télégrammes : Secretário de Estado dos Direitos Humanos, Brasília - D.F., Brésil

Fax : + 55 61 226 7980

Formule d'appel : *Sr. Secretário*, / Monsieur le Secrétaire d'État,

COPIES À :

Gouverneur de l'État de l'Espírito Santo :

Sr. José Ignácio Ferreira
Governador do Estado do Espírito Santo
Palácio Anchieta
29015-110, Vitória - ES
Brésil

Télégrammes : Governador José Ignácio Ferreira, Vitória - ES, Brésil

Fax : + 55 27 3223 0815

Formule d'appel : *Vossa Excelência*, / Monsieur le Gouverneur,

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Brésil dans votre pays.

Ordre des avocats du Brésil :

Ordem dos Advogados do Brasil - Espírito Santo
Rua Soldado Abílio dos Santos, N° 9
29015-620, Vitória - ES,
Brésil

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 6 SEPTEMBRE 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.